

INFORMATION CHASSE

La Commune d'ALTKIRCH vous informe

Des Tirs de jour et de nuit pour le sanglier suivant arrêté préfectoral du 2 avril 2024, seront effectués sur le Lot n°3 (ban communal de Hirtzbach)

Période : du 15/04/2024 au 1er/02/2025

déclaration faite à l'OFB de GUEBWILLER

LOT DE CHASSE n°3

Adjudicataire : Monsieur José-Charles GUINNARD

Pour plus de renseignements merci de prendre contact avec la Mairie